



Etudes et gestion du bâti
S. Rongvaux
srongvaux@evere.brussels
tel. 02 247 62 64
fax 02 245 50 80

Monsieur Jean-Philippe Mommart
Rue Van Boeckel 20
1140 Evere

07 NOV. 2022

Date
Ref. sr/
Annexe
Concerne rue scolaire Everheide.

Monsieur,

En réponse à votre question écrite du 23 octobre 2022 concernant la rue scolaire à l'école Everheide, voici les éléments de réponse que nous pouvons vous apporter.

Depuis plusieurs années, la situation aux abords de l'école Everheide, dans la rue du Moulin à Vent est dangereuse lors des heures d'entrée / sortie d'école de par le stationnement des parents des deux côtés de la rue, en double file, des enfants qui traversent seuls la rue, ... La crainte d'un accident était réelle et a amené à proposer une solution, la rue scolaire et ce, en collaboration avec le comité scolaire, l'association des parents, la police et les services communaux.

Une phase de test a donc été effectuée fin de l'année scolaire 2021-2022 avec la fermeture de la rue du Moulin à Vent, l'aménagement d'une zone dépose-minute, la présence d'un gardien de la paix et l'accompagnement des enfants vers l'école par des parents.

A la fin de l'année scolaire, nous avons demandé à différents acteurs dont la police de remettre un avis. L'avis a été remis en date du 9 juin 2022. Dans cet avis, il est relaté le suivi effectué par les agents de police tout au long de cette phase-test. Le constat est mitigé par le fait que les parents ne respectent pas la zone « dépose-minute » malgré que la présence d'un accompagnement prévu pour diriger les enfants vers l'école. Le constat a également été fait que l'implication des parents n'était pas aussi forte que la demande.

De ce fait, le bus scolaire est amené à se stationner en double file et le gardien de la paix doit dépenser beaucoup d'énergie à éviter le stationnement en infraction et à rediriger les parents vers un stationnement légal un peu plus éloigné.

En conclusion, la police fait état d'une situation plus dangereuse qu'avant la mise en place de la rue scolaire par le comportement des parents eux-mêmes.

Lors de la réunion du conseil consultatif de prévention de juin 2022 relative à ce quartier, des riverains ont fait état de la « situation catastrophique » lors de la mise en place de cette rue scolaire. Ils ont également indiqué que les échanges verbaux entre les parents et les riverains devenaient de plus en plus compliqués pour ne pas dire autre chose.

Le conseil de quartier Bas Evere n'a quant à lui pas été amené à se prononcer sur ce projet.

En fin de phase-test, une évaluation du projet a été effectuée sur base d'un questionnaire remis aux parents, 105 réponses (soit 1/3 des personnes consultées) ont été réceptionnées.

Au dépouillement de celui-ci, il apparaît que peu de parents ont modifié leurs habitudes en choisissant un mode de déplacement doux pour se rendre à l'école. La plupart des répondants reconnaissent plus de sécurité et un meilleur environnement mais pas une meilleure circulation.

La zone de dépose-minute est peu utilisée et d'autant moins quand il n'y a pas d'accompagnant vers l'école. Certains parents se disent prêts à prendre ce rôle d'accompagner les enfants vers l'école.... dommage qu'ils ne l'aient pas fait pendant la phase test.

Du côté des gardiens de la paix, la mission est assez compliquée à gérer étant donné les véhicules qui s'arrêtent en infraction, en double file, sur un passage pour piétons. Sans compter sur le fait que les gardiens de la paix doivent souvent faire face à des parents dont le comportement n'est ni cordial ni respectueux.

Il devenait également difficile de gérer la barrière et la zone de dépose-minute (d'autant plus quand aucun parent n'était présent pour accompagner les enfants vers l'école). De plus, certaines personnes (riverains, véhicules de service, ...) peuvent toujours accéder à la rue du Moulin à Vent, ce qui nécessite leur intervention.

En résumé, les gardiens de la paix privilégient la situation sans rue scolaire.

Du côté de l'école, la situation demandée pour le futur est de maintenir la rue scolaire tous les jours de la semaine sans accompagnement des enfants mais bien le stationnement par les parents en toute légalité, dans les environs et l'accompagnement par leurs soins de leur enfant vers l'école.

À la suite de tous ces constats, nous avons demandé à la direction de l'école de nous présenter un projet de « rue scolaire » (pour l'année prochaine) qui permet la sécurité des enfants et de leurs parents, des riverains tout en faisant en sorte que la circulation dans le quartier ne devienne pas une situation chaotique. Nous avons également rappelé à la direction de l'école que la réussite d'une rue scolaire résulte d'une association constructive de plusieurs acteurs dont les parents. Or, nous n'avons vu aucune implication de ceux-ci... bien au contraire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins
Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,


Dirk Borremans
Secrétaire Communal

Le Bourgmestre ff,


Ridouane Chahid